



## DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET AUTOROUTIER A31BIS « AU CŒUR DU SILLON LORRAIN »

Du 15 avril au 13 juillet 2015, informez-vous, donnez votre avis.



ÉDITO  
DE LA COMMISSION PARTICULIÈRE

### À QUELQUES JOURS DES DERNIÈRES RÉUNIONS PUBLIQUES, POINT D'ÉTAPE SUR LE DÉBAT

Le débat est engagé depuis 2 mois ! Vous êtes nombreux à y prendre part, à travers votre présence aux **réunions publiques**, vos contributions sur le **site Internet** et sur les **réseaux sociaux** qui permettent d'enrichir la réflexion collective sur ce projet d'aménagement du territoire. Les **ateliers thématiques** organisés sur le financement et l'offre de transport nous ont permis, ensemble, d'approfondir les échanges sur ces enjeux clefs du projet autoroutier A31bis. Les **débats mobiles** nous ont donné l'occasion d'échanger avec un public moins informé sur les lieux de consommation des Lorrains (marchés de Toul et Nancy, gare de Thionville, centre commercial Waves à Metz.). **Un dialogue riche s'est engagé, la capitalisation des contributions est en marche. Si le constat des difficultés liées à l'autoroute A31 semble largement partagé (conditions de circulation, sécurité des automobilistes...), les moyens de les résoudre divergent.** Vous êtes nombreux à vouloir en savoir davantage sur des solutions alternatives et à proposer des pistes de réflexions pour des solutions différentes. Cette dernière phase du débat public est l'occasion pour vous de faire entendre votre voix !

**À très vite à Nancy et Metz pour les deux dernières réunions publiques et n'oubliez pas, le débat continue sur le site Internet jusqu'au 13 juillet 2015.**

Michel Morin  
Président de la CPDP A31 bis

### LA MOBILISATION DES LORRAINS EN QUELQUES CHIFFRES :

**2 000 personnes**  
réunies lors des 7 premières  
réunions publiques

**314 internautes**  
sur les réseaux sociaux

**444 contributions** en ligne

**6 039 visiteurs** sur le site Internet

**385 Lorrains** rencontrés sur leurs lieux de vie,  
lors des débats mobiles



## Projet autoroutier A31bis

### LES SUJETS QUI VOUS PRÉOCCUPENT



#### RETOUR SUR LES RÉUNIONS ET ATELIERS THÉMATIQUES

Informé le public, c'est lui donner la possibilité de s'exprimer et donc d'agir ! Afin d'ouvrir le dialogue, la Commission particulière du débat public a invité divers intervenants

extérieurs qui ont éclairé le débat de leur compétence et analyse sur les enjeux clés du projet autoroutier A31 bis.

Lors des réunions publiques et ateliers thématiques, diverses structures : le **Conseil économique social et environnemental de Lorraine (CESEL)**, la **SNCF, Voies navigables de France (VNF)**, le **Ministère du Développement Durable et des Infrastructures du Grand-duché de Luxembourg**, la **Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Lorraine**, la **Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle**, **Air Lorraine et des bureaux d'études indépendants** dont l'impartialité n'est pas venue enfreindre le principe d'indépendance ont été conviés à s'exprimer sur différents sujets. Retrouvez sur le site Internet du débat les supports de présentation des différents intervenants présents à **Woippy le 28 avril** sur le développement économique, à **Pont-à-Mousson le 20 mai** sur les enjeux du financement du projet à **Thionville, le 21 mai** sur les problématiques d'offre des réseaux de transports et de déplacements transfrontaliers, et à **Toul, le 2 juin** concernant l'environnement naturel, humain et agricole.

Un document de synthèse produit par SNCF, accessible aux non-spécialistes, concernant **les perspectives d'évolution de la capacité « voyageurs » vers le Luxembourg** est également disponible dès à présent dans votre nouvelle rubrique « **Les intervenants du débat** ».



#### FOCUS SUR LE BARREAU TOUL-DIEULOUARD

L'hypothèse de création d'un nouveau barreau entre le péage de Gye et Dieulouard rencontre une opposition de la part des habitants du Toulouais. En effet, lors

de la réunion publique organisée à Toul, le 2 juin dernier, **près de 700 citoyens sont venus débattre**. Le ton a parfois monté, tout en restant dans un climat respectueux de tous.

Certains riverains s'opposent à la traversée de leur village, malgré les mesures prévues par la DREAL Lorraine. La qualité de vie et la préservation de l'environnement naturel et agricole ont été au cœur des discussions !

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter la synthèse et la retranscription intégrale des échanges sur notre site Internet.

### PAROLES D'ACTEURS

Depuis l'ouverture du débat public, la commission a reçu quatre cahiers d'acteurs. Cet outil d'expression permet à une association, une institution, ou toute structure, de développer son point de vue sur le projet. Ces documents sont mis en page, aux couleurs du débat, diffusés lors des réunions publiques et mis en ligne sur le site Internet.

**Voici en quelques lignes le contenu des premiers cahiers d'acteurs publiés.**

#### • Association FLORAINE

**FLORAINE**, association des botanistes lorrains demande au maître d'ouvrage d'étudier toutes les possibilités de transport multimodal, avant d'envisager la construction de nouvelles routes et regrette que la solution pourtant moins dommageable pour l'environnement d'un élargissement de l'actuelle A 31 sur la totalité du tracé n'ait pas été envisagée.

#### • Fédération Mirabel-Lorraine Environnement

**Mirabel-Lorraine Environnement fédère plus de 90 associations de défense de l'environnement**. Elle juge que le projet autoroutier A31bis ne résoudra pas et accentuera les problèmes actuels de congestion de l'A31. Par conséquent, elle estime qu'une politique de développement des modes de transports alternatifs doit être la priorité pour lutter contre la pollution, améliorer le cadre de vie et se préparer à la raréfaction des ressources non-renouvelables.

#### • Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP) Lorraine

**La Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP) Lorraine, comptant 400 entreprises adhérentes** estime que projet de l'A31 bis est une nécessité absolue pour le maintien et le développement économique de la région Lorraine. La FRTP explique que la qualité des infrastructures routières renforce l'attractivité des territoires et joue un rôle crucial dans les choix d'implantation des entreprises et investisseurs.

#### • Conseil de développement durable du Grand-Nancy

**Le Conseil de développement durable du Grand Nancy**, fort de l'expertise d'usage de ses 100 membres, s'est tout naturellement saisi du projet d'A31 bis dans la mesure où



il impacte fortement le territoire et ses habitants. Pour lui, il est essentiel d'inscrire le processus de décision dans un projet de société co-construit par le politique, en association avec les citoyens dans le cadre d'une démarche de concertation. Au vu des enjeux sanitaires et sociaux, du coût et de la durée de vie d'un tel équipement, la recherche d'alternatives ambitieuses au « tout voiture » est impérative. La concertation n'est pas une phase, c'est un processus continu.

**Voici quelques extraits de questions, de contributions issues des réunions publiques et du site Internet mettant en avant quelques-uns des temps forts du débat et les principales thématiques discutées.**

## > FINANCEMENT

**Guy GRANDIEU, citoyen de Nomeny (Réunion publique)**

« Le financement de cet axe-là doit forcément être partagé avec l'Union européenne et également avec le Grand-Duché de Luxembourg puisque quand on regarde les trafics, notamment sur la partie nord, ils sont essentiellement dédiés à tous nos travailleurs transfrontaliers ».

## > ENJEUX AGRICOLES

**Geneviève BRINGUIER, Sexey-les-bois (Site Internet)**

« Quelle quantité de terres agricoles serait consommée si le barreau Toul-Dieulouard était créé ? »

## > ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

**Charles JONETTE, Belleville (Site Internet)**

« Entre l'usine d'agglomération et l'entrée de Dieulouard, une colonie d'une trentaine de hérons cendrés est implantée depuis plus de 10 ans sur des résineux le long de la route D 657. Dans le cadre de la protection de la faune, je n'ai rien trouvé dans vos documents mentionnant cette colonie. Que comptez-vous faire ? »

## > DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Thierry SCHIDLER, chef d'entreprise (Réunion publique)**

« L'A31 bis est celle qui permettra aux flux de population de travailler, à l'économie d'exister, d'avoir un essor qui est celui d'une économie qui bouge ».

## > OPPORTUNITÉ DU PROJET

**Bernard LAMBERT, Chaudeney-sur-Moselle (Site Internet)**

« Avant de construire de nouvelles autoroutes, les solutions alternatives de transport ont-elles été suffisamment développées ? Une grande partie du trafic entre Toul et Nancy est générée par les habitants de ces deux agglomérations. A-t-on tout fait pour favoriser le covoiturage (parkings d'accueil), le transport ferroviaire, les bus ? »

# LA COMMISSION AU PLUS PRÈS DES PERSONNES CONCERNÉES PAR LE PROJET



Accompagnés du maître d'ouvrage, les membres de la Commission sont allés à la rencontre des Lorrains, sur les lieux de vie, de loisir, de travail et de passage des personnes concernées par le projet autoroutier A31 bis. La Commission s'est notamment installée sur les marchés de Toul et de Nancy, dans le centre commercial « Waves » et en gare de Thionville. Les questions, avis, contributions orales et écrites recueillis ont été mis en ligne sur le site Internet du débat et seront versés au compte rendu du débat, qui sera rendu public avant le 13 septembre prochain.

# LA VOIX DES ÉTUDIANTS !

Les jeunes d'aujourd'hui sont et seront les utilisateurs des transports de demain. La Commission a donc souhaité impliquer et mettre à contribution les étudiants dans le processus de concertation en organisant une journée de rencontre avec les étudiants de Licences, Masters de l'Université de Nancy. Attentifs et dynamiques, les étudiants se sont informés sur le projet, ont donné leurs avis et posé leurs questions au maître d'ouvrage. Grâce à leur réflexion et à leur analyse des enjeux, ils ont participé à l'enrichissement du débat, insufflé des idées neuves et apporté un regard nouveau sur ce projet qui les concerne.



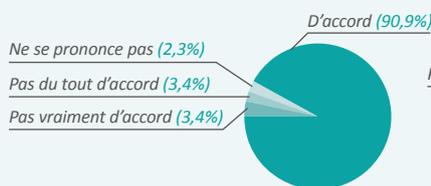


## Que pensez-vous du débat public ?

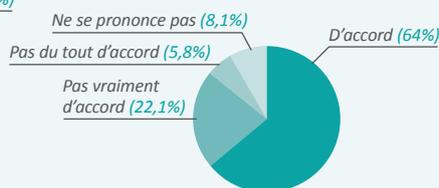
C'est la question que nous vous posons à travers un rapide **questionnaire en ligne** sur le site Internet et à votre disposition lors des différents évènements que la CPDP anime. Cette démarche s'inscrit dans un **processus d'auto-évaluation de la Commission nationale du débat public afin d'améliorer en permanence les dispositifs de concertation proposés aux citoyens.**

À ce jour, 92 personnes ont donné leur avis, voici quelques résultats :

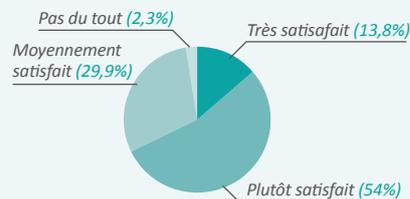
**Pensez-vous qu'organiser ce débat public aujourd'hui est nécessaire ?**



**Pensez-vous que le maître d'ouvrage s'est montré attentif et à l'écoute de tous les arguments ?**



**Globalement, êtes-vous satisfait par ce débat public ?**



## COMMENT PARTICIPER JUSQU'AU 13 JUILLET 2015 ?

> Venez aux 2 dernières réunions publiques

Mercredi 24 juin à Nancy,  
Centre Prouvé, 1 place de la République

Jeudi 25 juin à Metz Congrès,  
rue de la Grange aux Bois

> Consultez notre site Internet

Jusqu'au 13 juillet, date de clôture du débat, chacun peut s'exprimer sur le site [a31bis.debatpublic.fr](http://a31bis.debatpublic.fr), consulter la documentation sur le projet, déposer une question et émettre un avis.

Les comptes-rendus, retranscriptions et présentations

des intervenants des réunions publiques ont également été mis en ligne après chaque rencontre.

> Suivez-nous sur les réseaux sociaux

[a31bis.debatpublic](http://a31bis.debatpublic)

[@debat\\_a31bis](https://twitter.com/debat_a31bis)

> Rendez-nous visite à la permanence de la CPDP

> 9 ter, rue Pasteur, 57000 Metz,  
du lun. au ven. de 9h à 12h et de 14h à 18h

> ☎ : 03 87 66 98 25

> ✉ : [contacta31bis@debatpublic.fr](mailto:contacta31bis@debatpublic.fr)

## LES SUITES DU DÉBAT PUBLIC

> Une fois le débat terminé, la CPDP et la CNDP établiront respectivement et ce, avant le **13 septembre 2015**, le compte rendu et le bilan du débat rendant compte à la fois de l'organisation du débat et de l'ensemble de vos arguments !

> Le maître d'ouvrage annoncera sa décision quant à la suite donnée au projet avant le **13 décembre 2015**.

L'été sera studieux pour la CPDP, chargée de rédiger le compte-rendu du débat public...